

Faire la classe en zone occupée à Valenciennes entre 1914 et 1918

Document 1 : les réquisitions allemandes des salles de classe dans le valenciennois

ORDRE

A cause de l'ouverture
prochaine des Classes,
j'ordonne que le **LYCÉE**
H. WALLON et tous les
Bâtiments qui en font
partie ne soient utilisés
par les troupes alleman-
des, ni comme caserne-
ment, ni comme maga-
sin.

Valenciennes, 5 Septembre 1914.

Le Lieutenant-Colonel Commandant la Place,

KINTZEL.

Document 2 : Gérer la pénurie du matériel et des locaux

« Les stocks épuisés, les élèves doivent se débrouiller. Les petits commerçants du village arrivent à trouver des cahiers de papier bleu, vert, jaune, de qualité médiocre et les vendent. Lorsque les ardoises cartonnées sont usées, elles sont remplacées par des ardoises utilisées pour la couverture des maisons. Les crayons d'ardoise sont des morceaux de pierre trouvés dans le charbon ou bien de petits éclats blancs d'un vieux mur. On écrit sur du papier trouvé un peu partout (tapissiers) mobilisés, les distribuent, par petits paquets, aux enfants de leurs anciens clients. »

Mémoire vivante de Douchy 1900-1920 » Club d'Histoire locale, 1990, Cité dans le volume 14 du locale de l'ARENVAL p groupe d'Histoire 61

« L'école a ainsi fonctionné du 16 octobre 1914 (date de la rentrée) au 27 juin 1917. Du 17 mai 1915 au 20 juin 1917, la classe enfantine a servi au ravitaillement américain. Puis elle accueille des prisonniers russes. Ensuite, le logement de l'Institutrice a été affecté à des sous-officiers d'un service de cartographie. Enfin, elle sert de prison afin d'être incendiée en août 1918 ».

Questionnaire de 1920 BDIC, école de fille du Faubourg de Lille Valenciennes (cf ci-dessous)

de travailler pour les Allemands, furent attachés à des poteaux par des fils de fer, les mains derrière le dos. Certains qui n'avaient pas voulu céder malgré tout eurent les poignets ensanglantés. Ces atrocités ne cessèrent que lorsque le maire de la commune de Saint Saulve où cela se passait se fut décidé à intervenir.

f) Joindre quelques spécimens d'affiches ou quelque document authentique venant.

II Des rapports de l'autorité ennemie avec la population scolaire.

α Les établissements d'instruction (écoles, etc) ont-ils été ouverts pendant toute la durée de l'occupation? ou momentanément fermés, ou ont-ils été fermés pendant toute la guerre?

L'école a été fermée la 1^{ère} fois le 6 mars 1916, une dizaine de jours, pour y loger des troupes.

- du 6^{ème} 1916 au 20^{ème} 1916 pour une quarantaine d'évacuation

- le 30 janvier 1917 après la classe du soir-motif: id

(des classes de 1/2 temps sont faites à l'école des filles de la rue des Charbonniers).

- le 9 février 1917 fermeture de toutes les écoles pour pénurie de charbon

Le logement de la directrice a dû être abandonné en 1^{ère} puis fin janvier (quarantaine d'évacuation); il a été

occupé définitivement par l'autorité ennemie le 24 février.

L'école est alors réquisitionnée pour les prisonniers civils, on y fait 6 cellules en moyenne dans chaque classe.

- Le 2 mai 1917 réouverture de l'école, installation dans des locaux de fortune.

Jusqu'au 10^{ème} 1918 (évacuation de Valenciennes) fonctionnement

Document 3 : Les diplômes provisoires, le certificat d'études primaires (CEP) provisoire du 31 juillet 1916

Archives municipales de Valenciennes

DÉPARTEMENT DU NORD
Arrondissement de Valenciennes
ACADÉMIE DE LILLE

Commune de PROUVY

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ETUDES PRIMAIRES DU 31 JUILLET 1916

CERTIFICAT PROVISOIRE

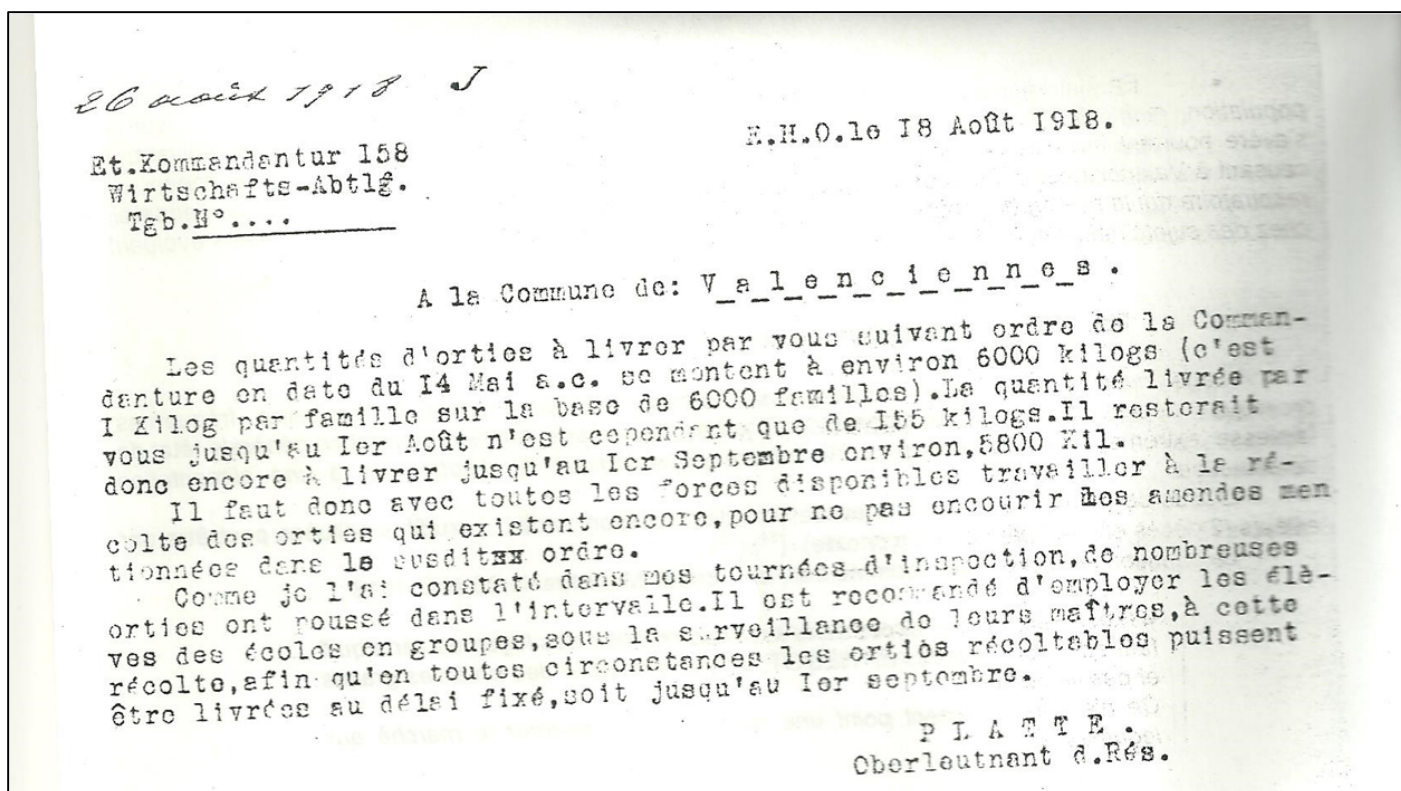
Le Président de la Commission,
Vu la Circulaire de Monsieur l'Inspecteur primaire de l'Arrondissement de Valenciennes en date d _____
Vu le procès-verbal de la Commission d'Examen de la Commune de Prouvy, en date du 31 juillet 1916 ;
Délivre à M _____
né le _____, département d _____
le présent CERTIFICAT PROVISOIRE.
Prouvy, le 31 juillet 1916.

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE : _____

LE PRÉSIDENT,

MARTELIN & CAILLEUX - Valenciennes

Document 4 : Les réquisitions d'élèves pour le ramassage d'orties



« K.H.O Le 18 août 1918.

A la commune de Valenciennes

Les quantités d'orties à livrer par vous suivant ordre de la commandantur en date du 14 mai se montent à environ 6000 kilogs (c'est 1 kilog par famille sur la base de 6000 familles). La quantité livrée par vous jusqu'à 1^{er} août n'est cependant que de 155 kilogs. Il resterait encore à livrer jusqu'au 1^{er} septembre environ 5800 kil.

Il faut donc avec toutes les forces disponibles travailler à la récolte des orties qui existent encore, pour ne pas encourir des amendes mentionnées dans le susdit ordre.

Comme je l'ai constaté dans mes tournées d'inspection, de nombreuses orties ont poussé dans l'intervalle. Il est recommandé d'employer les élèves des écoles en groupe, sous la surveillance de leurs maîtres, à cette récolte, afin qu'en toutes circonstances les orties récoltables puissent être livrées au délai fixé, soit jusqu'au 1^{er} septembre.

Platte

Oberleutnant d. Res ».

Archives municipales de Valenciennes série 1D

Document 5 : Les cartes murales

Commandanture d'Etape n° 158

N° 10921/A

8 septembre 1917.

URGENT!

Contre retour!

A l'Administration municipale

de Valenciennes.

Lors de visites d'écoles on s'est aperçu plusieurs fois, que sur les cartes murales utilisées dans les classes pour l'enseignement l'Alsace-Lorraine était indiquée par sa couleur comme appartenant à la France, ou en tout cas comme n'appartenant pas à l'Allemagne. En conséquence ces cartes sont considérées comme saisies et devront être livrées sans délai à la Commandanture pour le 9 septembre à 6 heures du soir.

La Mairie de Valenciennes est chargée de communiquer cet ordre aux autres communes du district de la Commandanture!

signé: Comte von BERNSTORFF

Major & Commandant.

« A l'administration municipale de Valenciennes

Lors de visites d'écoles on s'est aperçu plusieurs fois que les cartes murales utilisées dans les classes pour l'enseignement l'Alsace-Lorraine était indiquées par sa couleur comme appartenant à la France, ou en tout cas comme n'appartenant pas à l'Allemagne. En conséquence ces cartes sont considérées comme saisies et devront être livrées sans délai à la Commandanture pour le 9 septembre à 6 heures du soir.

La mairie de Valenciennes est chargée (sic) de communiquer cet ordre aux autres communes du district de la Commandanture !

Signé ; Comte von Bernsdorff »

Major & Commandant

Questions

- 1° Quelles sont les difficultés que rencontrent les autorités valenciennes pour maintenir un service public d'instruction ? (Doc 1 et 2)
- 2° Pourquoi le document 3 illustre-t-il une certaine volonté de continuer à poursuivre les apprentissages des élèves en zone occupée ? (Doc 3)
- 3° Quelles sont les conséquences des réquisitions de élèves pour le maintien du service public d'instruction dans le valenciennois ? (Doc4)
- 4° Montrer, à travers le document 5, que l'occupant allemand exerce un certain contrôle à l'intérieur des classes primaires ? (Doc 5)

Bilan

A l'aide des documents et de vos connaissances, vous rédigerez une synthèse organisée et argumentée sur la manière dont on parvient à faire en cours en zone occupée entre 1914 et 1918.